

- **Monsieur le Président ;**
- **Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation ;**
- **Chers amis !**

Notre présence à cette importante rencontre sur la problématique des Réfugiés est le témoignage concret de notre engagement infailible, engagement profondément ancré dans la tradition de notre pays, à toujours donner une réponse collective et solidaire au sort souvent dramatique de tous ceux-là qui sont obligés de quitter leur terre d'origine pour sauver leur vie...au risque de leur vie.

Monsieur le Président,

La République du Congo accueille continuellement des réfugiés et demandeurs d'asile venant de tous horizons, notamment des pays voisins, souvent, hélas, en proie à des conflits communautaires ou simplement à l'instabilité politique. Au moment où je vous parle, l'on recense au total près de 65.000 réfugiés et demandeurs d'asile repartis entre 23 nationalités.

Mais, à ce chiffre, il faut bien ajouter les centaines de réfugiés arrivés au cours des dernières semaines dans la ville fluviale de Ngabé, tous en provenance de la province RDcongolaise du *Mai-Ndombé*. Des personnes qui ont été forcées de quitter leur pays et de tout abandonner du fait de violences liées à un conflit foncier aux relents ethnicistes, entre populations téké et yaka, toutes deux pourtant de tradition *bantu*.

Conformément à la loi fixant le droit d'asile et le statut de réfugié, loi récemment votée par le Parlement de mon pays, les réfugiés et demandeurs d'asile jouissent sans exception de tous les droits reconnus par les textes pertinents, nationaux et supra-nationaux.

Au nombre de ces droits on peut pêle-mêle citer le droit d'aller et venir, le droit à l'emploi, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit aux soins de santé, le droit de manifester, le droit d'ester en justice, le droit de transférer ses avoirs, le droit de confesser la religion de son choix, et ce, au même titre que les sujets nationaux.

En outre, cette loi accorde protection et asile également aux personnes accueillies dans les zones dites d'extra-territorialité : les Ambassades, les Missions Permanentes et les Consulats généraux. En même temps, elle élargit le champ de protection du réfugié en instituant ce que le législateur a appelé la « **protection subsidiaire** ».

La loi congolaise sur le statut du réfugié, Monsieur le Président, est donc une réponse réaliste et responsable à la lancinante problématique du droit d'asile. En tout cas, cette loi fait de mon pays une véritable **terre d'accueil** pour toutes les personnes étrangères frappées d'infortune ou se trouvant dans l'errance et la détresse.

Monsieur le Président,

Dans mon pays, le **Programme *Lisungi*** (qui signifie « Aide » en langue lingala), programme d'assistance aux plus humbles, aux plus démunis et aux plus vulnérables, programme qui était au départ destiné aux seuls ressortissants nationaux, a depuis deux ans été élargi aux réfugiés.

Grâce à ce programme, des centaines de ménages de réfugiés ont pu bénéficier durant la période Covid la plus difficile de fonds gouvernementaux d'une valeur totale de 2.500.000.000 de FCFA, soit à peu près 3.800.000 Dollars américains.

Aujourd'hui, malheureusement, la République du Congo, comme la plupart des pays en Afrique et dans le monde, fait face à la sévère crise économique et financière provoquée par la pandémie de Covid 19 et aggravée par cette inflation sans précédent, consécutive aux graves événements qui déchirent l'Ukraine et la Russie.

Dès lors, on comprend aisément pourquoi il est devenu encore plus difficile pour nous de mobiliser les ressources financières nécessaires à la gestion optimale des réfugiés. Il est, en effet, devenu encore plus difficile d'apporter une riposte prompte et adaptée aux situations d'urgence humanitaire.

Enfin, pour terminer, Monsieur le Président, nous souscrivons pleinement à la Déclaration du groupe africain, présentée par la République du Tchad. Par ma voix, la République du Congo exprime sa profonde gratitude aux Nations Unies et adresse tous ses encouragements au Haut-Commissariat pour les réfugiés, aux bienfaiteurs divers et variés, ainsi qu'à tous ces humanitaires qui s'engagent quotidiennement, avec dévouement et abnégation pour la noble cause de l'humanisme et de la générosité.

Je vous remercie.